

Musiques traditionnelles : un parcours diplômant dès la rentrée 2024 à l'Université de Corse

Dès la rentrée 2024, la Collectivité de Corse, l'Université de Corse et l'Institut d'enseignement supérieur de la musique Europe-Méditerranée (IESM) mettront en place un cursus de trois ans conduisant à l'obtention d'un **Diplôme Universitaire / Diplôme d'Etat** de professeur de musiques traditionnelles – Musiques et chants traditionnels de Corse et de Méditerranée – **Musiche è canti nustrali di a Corsica è di u Mediterraniu**.

Le Diplôme d'Etat (DE) est un diplôme national requis pour enseigner dans les conservatoires. Pour son titulaire, ce diplôme ministériel atteste à la fois de grandes qualités instrumentales ou vocales et de compétences éprouvées en matière de pédagogie et de conduite de projets artistiques.

L'inscription à cette formation est conditionnée par la réussite à un **concours d'entrée IESM** qui se déroulera en fin d'année scolaire.

Préparation au concours d'entrée Diplôme d'Etat de professeur de musiques traditionnelles

Le **Conservatoire Henri Tomasi** et le **Centre d'art polyphonique – Mission Voix de Corse** organiseront une **préparation spécifique** aux différentes épreuves du concours d'entrée. Cette préparation débutera le **samedi 23 mars 2024** et comprendra des sessions de formation en présentiel et en distanciel.

Session n°1 : le samedi 23 mars 2024

- Présentation du dispositif de formation
- Accompagnement dans l'élaboration du dossier de motivation

Session n°2 : le samedi 13 avril 2024

- Préparation de l'épreuve d'interprétation : présentation du contenu, échange avec les formateurs sur le contenu du programme.

Session n°3 : du lundi 29 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024

- Préparation de l'épreuve d'entretien : présentation générale, échanges avec les formateurs sur la forme et les attendus de l'épreuve...
- Dossier de motivation : conseils individualisés à partir des dossiers transmis par les candidats,
- Epreuve d'entretien : mises en situation
- Epreuve d'interprétation : mises en situation

La **fiche d'inscription** est téléchargeable [ICI](#). Les candidats transmettront cette **fiche dûment complétée**, un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation**, le **mercredi 20 mars 2024 au plus tard** à l'adresse suivante : prepaconcours@crd.corsica.

La préparation au concours d'entrée comprend un nombre de places limité. Les candidats seront informés par courriel de la suite réservée à leur demande.

Pour les candidats retenus, l'inscription ne sera validée qu'après règlement auprès du Conservatoire de droits d'inscription d'un montant de 110 € (tarif master class et stage).

Les exonérations éventuelles vous seront communiquées au moment de l'inscription.

Les dates indiquées pourront faire l'objet de modifications. Les candidats seront prévenus de tout changement par courriel.

Pour toute demande d'information, merci d'adresser un courriel aux adresses indiquées ci-dessous

prepaconcours@crd.corsica
centredartpolyphonique@isula.corsica